Greffe
du Tribunal de Commerce de
POITIERS
24 Rue du Moulin à Vent
86036 POITIERS CEDEX
- N° SIRET : 30115856400023 -
- CODE APE 741 A -

C E R T I F I C A T
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE

Concernant :

Sté UNION NATIONALE DES COOPERATIVES AGR
Domaine des Touches
86550 MIGNALOUX BEAUVOIR

Dépôt effectué par :

Sté UNION NATIONALE DES COOPERATIVES AGR
Domaine des Touches
86550 MIGNALOUX BEAUVOIR

Numéro RCS : POITIERS D 442 497 350 <35188/2002D00222>

Dénomination sociale :
UNION NATIONALE DES COOPERATIVES AGRICOLES D'ELE-
VAGE ET D'INSEMINATION ARTIFICIELLE POUR L'ESPECE
CAPRINE. CAPRI - IA.

Pièces déposées le 30/09/2003 Numéro : 2302365

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL 18/06/2003
- MODIF CONSEIL ADMINISTRATION
DELAUNAY.A est nommé Vice-Président. BILLANT.A est nommé Administrateur. AUFRANC.Y est nommé Administrateur. GARNIER.JF est nommé secrétaire.

LETTRE DE NOMINATION du 13/05/2003
- NOMIN. REPRESENTANT PERMANENT
GARNIER Jean-François est nommé Représentant Permanent de la Société Coopérative Agricole d'Insémination Artificielle de Vendée et de Charente Maritime.

PV CONSEIL ADMINISTRATION du 10/04/2003

********* CECI N'EST PAS UNE FACTURE *********

Le Greffier,

C.A.I.A. VEND CHARENTE MARITIME

Agrément ministériel n° N 1359

C.A.I.A.
VENDÉE - CHARENTE-MARITIME
Les Rochettes - BP 417
85010 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX
Tél. : 02.51.47.75.15
Télécopie : 02.51.37.98.70

Réf. : MF/MF/ N° 487

CAPRI - I. A.
Agropole
2 135 Route de Chauvigny
86550 MIGNALOUX BEAUVOIR

16 MAI 2003

Le 13 mai 2003

Monsieur le Président,

Nous vous informons que le Conseil d'Administration de la CAIA Vendée - Charente-Maritime réuni le mardi 25 mars 2003 a procédé au renouvellement de ses délégations.

Monsieur Jean-François GARNIER a été nommé pour le représenter au Conseil d'Administration de CAPRI-IA.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Directeur,

M. FOUCHET

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CAPRI-IA
DU 18 JUIN 2003

…/….

2)- ELECTION DU BUREAU

François PERRIN, doyen du Conseil, préside l'élection du Président. Messieurs Alain DELAUNAY et Stéphane BEJAUD sont nommés scrutateurs. Les administrateurs décident de voter à main levée. Monsieur François PERRIN, candidat unique, est élu à l'unanimité à la Présidence.

Il remercie de Conseil d'Administration de sa confiance et fait procéder à l'élection du bureau par vote à mains levées. Sont élus à l'unanimité :

- Vice-président : Alain DELAUNAY
- Secrétaire : Jean-François GARNIER
- Trésorier : Stéphane BEJAUD

3)- DESIGNATION DES REPRESENTANTS AUX ORGANISMES PARTENAIRES

Le Conseil d'Administration procède aux désignations suivantes :

* *Conseil d'Administration de CAPRIGENE FRANCE*

1er Collège : François PERRIN
Création : Alain DELAUNAY

2ème Collège : André BILLANT
Diffusion

Le deuxième représentant au Collège « Diffusion » doit être nommé par la Section Caprine de l'UNCEIA.

* *Comité de Suivi CAPRI-IA / CAPRIGENE FRANCE*

- François PERRIN
- Yves AUFRANC
- Alain DELAUNAY

Dans le cadre d'un renforcement des moyens mis en commun entre CAPRI-IA et CAPRIGENE FRANCE, qui demandera une nouvelle représentation entre les deux structures, il a été décidé d'élargir le nombre de membres représentant l'Union au Comité de Suivi avec la désignation de Messieurs André BILLANT et Stéphane BEJAUD.

* *Comité de Surveillance (Commission d'Agrément des mâles d'IA)*

- Stéphane BEJAUD
- Suppléant : Jean-Michel LAMORINIERE

* *CNAG Ovin et Caprin*

- François PERRIN

…/…

Le Président,

F. PERRIN

C A P R I - I A

NOMBRE D'ASSOCIES COOPERATEURS = 24

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

7 ASSOCIES COOPERATEURS

ASSOCIES COOPERATEURS	MANDATAIRES
C.E.I.A.V Agropole - 2139, Route de Chauvigny 86550 MIGNALOUX BEAUVOIR	* BEJAUD Stéphane 12 Bis, route de Chateauneuf 86800 ST JULIEN L'ARS
C.A.I.A 71350 VERDUN SUR LE DOUBS	* BRIÉ Pierre La Rouelle 71670 ST PIERRE DE VARENNE
MIDATEST Les Nauzes 81580 SOUAL	* BILLANT André Ferme de Missècle - Lafontasses 81100 BURLATS
URCO La Futaie 72700 ROUILLON	* LAMORINIERE Jean-Michel La Mérantaise 37360 NEUILLE PONT PIERRE * PERRIN François SCEA de Valasson 36320 BUXIERES D'AILLAC * GANNE Jean-Laurent La Sarenière 79250 NUEIL LES AUBIERS
U.C.E.A.R Bel Air 69340 FRANCHEVILLE	* AUFRANC Yves Les Coututois 38440 LIEUDIEU
TED 16 La Tourette 16400 LA COURONNE	* DELAUNAY Alain Le Masdraud 16190 JUIGNAC
C.A.I.A VENDEE-CHARENTE MARITIME Les Rochettes - BP 417 85010 LA ROCHE SUR YON	* GARNIER Jean-François Pied Joint 17290 LE THOU

NOUVELLE ADRESSE POSTALE
CAPRI-IA
Agropole
2135, Route de Chauvigny
86550 MIGNALOUX BEAUVOIR

C A P R I - I A
UNION NATIONALE DES COOPÉRATIVES AGRICOLES D'ÉLEVAGE ET D'INSÉMINATION ARTIFICIELLE POUR L'ESPÈCE CAPRINE
~~Les Touches~~ 86550 MIGNALOUX-BEAUVOIR
TÉL. : 05 49 44 81 35 - FAX : 05 49 44 17 24
E-mail : capri-ia@capri-ia.com
Agrément Ministériel 1727
C.R.C.A. POITIERS 0 30 33333 111
Code APE 014D – SIRET 320 403 025 000 10

COMMISSAIRE AUX COMPTES

CABINET NAUD-MALEVAUT
Société Civile Professionnelle de
Commissaires aux Comptes
inscrits près de la Cour d'Appel de Poitiers

55, Boulevard Arago
79180 CHAURAY

DIRECTEUR

BOUÉ Pascal
Agropole - 2135, Route de Chauvigny
86550 MIGNALOUX BEAUVOIR

PERSONNES AUTORISEES A SIGNER

PERRIN François	Président
BOUÉ Pascal	Directeur

Le Président,

François PERRIN

C A P R I - I A

PROCES VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CAPRI-IA
DU 10 AVRIL 2003

ORDRE DU JOUR :

1) **LECTURE ET ADOPTION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 FEVRIER 2003**
2) **PREPARATION DE LA CAMPAGNE D'IA 2003**
3) **PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L 'UNION**
4) **NOUVELLES MESURES DE POLICE SANITAIRE RELATIVES A LA TREMBLANTE**
5) **QUESTIONS DIVERSES**

-

Etaient présents : ADMINISTRATEURS : Messieurs PERRIN François, BEJAUD Stéphane, DELAUNAY Alain, AUFRANC Yves, GANNE Jean-Laurent, GARNIER Jean-François, LAMORINIERE Jean-Michel

Etaient excusés : ADMINISTRATEURS : Messieurs BILLANT André, BRIE Pierre

RESPONSABLES CIA : Madame Nicole BLOC; Messieurs BESSOT Michel, FOUCHET Michel, LAMBERT Stéphane, NOLE Denis

Assistaient également à cette réunion :

Messieurs BOUÉ Pascal, FERRAND Christian, LABOURDETTE Jacques, ROGUET Jean-Michel

Mesdames BARAT Geneviève (Présidente de Caprigène France), TOURATIER Anne (FNGDSB)

Le Président François PERRIN constate que le quorum est atteint, ouvre la séance à 10 h 30 et propose à l'étude les différents points à l'ordre du jour de cette réunion.

NOUVELLE ADRESSE POSTALE
CAPRI-IA
Agropole
2135, Route de Chauvigny
86550 MIGNALOUX BEAUVOIR

C A P R I - I A
UNION NATIONALE DES COOPÉRATIVES AGRICOLES D'ÉLEVAGE ET D'INSÉMINATION ARTIFICIELLE POUR L'ESPÈCE CAPRINE
~~Les Touches~~ 86550
MIGNALOUX-BEAUVOIR
TÉL. : 05 49 44 81 35 - FAX : 05 49 44 17 24
E-mail : capri-ia@capri-ia.com
Agrément Ministériel 1727
C.R.C.A. POITIERS 0 30 33333 111
Code APE 014D - SIRET 320 403 025 000 10

En préambule, le Président François PERRIN accueille Monsieur Jean-François GARNIER comme nouvel administrateur mandaté par la Coopérative de la Vendée et de la Charente-Maritime, en remplacement de Monsieur Bernard BEGAUD. Il précise que cette désignation doit être confirmée par courrier et ce avant l'Assemblée Générale.

1) - LECTURE ET ADOPTION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 FEVRIER 2003

Après lecture de ce document, aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

2)- PREPARATION DE LA CAMPAGNE D'IA 2003

L'ensemble des documents relatifs à la campagne d'IA ont été examinés par les membres du Conseil d'Administration. Les points abordés ont été les suivants :

- le niveau génétique des mâles proposés au catalogue national est en moyenne supérieur à 5 points d'ICC pour les deux races. Ce niveau élevé a pu être atteint grâce à la sortie exceptionnelle de la série P qui constitue à plus de 45 % le catalogue 2003.
- la mise en place des accouplements programmés à partir des critères de choix des « mères à boucs » et des « pères à boucs » va permettre la procréation de la future série de prétestage (objectif 160 mâles) d'un niveau génétique de 6,8 en ICC pour les Saanen et de 6,3 en ICC pour la race Alpine. Le niveau génétique des « pères à boucs » en gérant la variabilité est plus homogène en race Alpine qu'en race Saanen. Toutefois, le niveau moyen des « pères à boucs » proposés est égal à 6,3 ICC pour la race Alpine et 6,8 ICC pour la race Saanen.
- les disponibilités en semences pour cette campagne atteignent les 120 000 doses permettant ainsi de dépasser de 40 % la demande actuelle. Il est précisé que les disponibilités ont été reparties en fonction des différentes catégories de semences utilisées par chaque associé coopérateur et des stocks de report de la campagne précédente. A ce sujet, il est noté que depuis la mise en place des nouvelles modalités d'attribution des semences, le report de stock d'une campagne à l'autre devient plus important (5 000 doses en 2001 et 15 000 doses en 2003). De manière à gérer au mieux l'utilisation de ce report, nous avons mentionné dans la répartition le nombre de doses en stock.
- De plus, pour valoriser ces reports de semence auprès des utilisateurs, CAPRI-IA a réalisé une édition hors catalogue des boucs utilisables, en fonction de leur catégorie (Gènes Avenir, Programme, Sélection et Reproduction). Cette édition a été diffusée lors de la journée nationale des inséminateurs et est disponible sur demande des coopératives d'IA.

3)- PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'UNION

Le Conseil d'Administration procède à l'examen du renouvellement du tiers sortant et de la représentation des associés coopérateurs (nombre de voix et de délégués). Certains associés coopérateurs disposent de voix supplémentaires liées à l'augmentation de leur activité en 2002. Le Conseil d'Administration confirme la date du 18 juin 2003 et retient comme thème de clôture : « Bilan et perspectives du schéma de sélection caprine » qui sera présenté par Monsieur Pierre MARTIN de CAPRIGENE FRANCE.

Par ailleurs, le Président François PERRIN propose aux membres d'inviter Monsieur Claude ROULLEAU qui a cessé son mandat de Président de l'UNCEIA depuis le 12 mars dernier, pour lui témoigner notre reconnaissance de son action au sein de CAPRI-IA.

FP

4) - NOUVELLES MESURES DE POLICE SANITAIRE RELATIVES A LA TREMBLANTE

En préambule, le Président François PERRIN accueille Madame TOURATIER, Vétérinaire à la FNGDSB et Madame Geneviève BARAT, Présidente de CAPRIGENE FRANCE et les remercie pour leur participation. Le Président donne la parole à Madame TOURATIER pour exposer les mesures de police sanitaire existantes (AM du 23 janvier 2003), les directives européennes applicables en octobre 2003 (D.E. du 13 février 2003) et les modalités de qualification des troupeaux en cours d'élaboration par les services de la DGAL.

En résumé, il faut retenir les éléments suivants :

- au niveau national, aucune mesure ne concerne le Centre de production de semence dans le cas où un mâle d'IA se révèlerait positif. Les mesures d'abattage total s'appliquent uniquement dans les élevages d'origine.
- au niveau européen, l'application des mesures définies sont plus contraignantes, car elles intègrent la notion de dernier descendant de l'animal positif. Dans le cas des Centres de production de semence, cette notion remet fortement en cause leur fonctionnement.
- le projet de qualification des troupeaux impose à l'éleveur de pratiquer les tests rapides sur la totalité des chèvres destinées à la réforme et à l'équarrissage, et ce pendant 3 années consécutives. Le principal enjeu de cette qualification réside dans un éventuel risque de santé publique lié à l'hypothèse d'un passage de l'ESB à des petits ruminants.

Après discussion entre les membres, il ressort que la filière ne peut accepter une qualification élargie à tous les éleveurs caprins que si les mesures de police sanitaire actuelles évoluent. En effet, la politique d'abattage total systématique des troupeaux en APDI est contraire à un développement de la qualification et ce pour des raisons de contraintes financières et d'acceptabilité de la part de l'ensemble des éleveurs.

Cependant, au regard de la santé publique, la qualification des cheptels doit apporter un bon niveau de garantie. Ceci nécessite une proportion d'animaux à tester importante. C'est pourquoi, il est nécessaire que l'Etat et la profession apportent un financement conjoint pour mettre en place cette qualification. Récemment, la profession a fait des propositions dans ce sens pour, d'une part, faire évoluer la police sanitaire actuelle et, d'autre part, présenter des conditions techniques adaptées pour la mise en place d'une qualification des cheptels.

En conclusion, le Conseil d'Administration se prononce favorable à ces propositions et demande que CAPRI-IA fasse entendre sa position auprès des différentes instances françaises et européennes en concertation avec les différents partenaires concernés (LNCR, FUS, FNGDS, CAPRIGENE FRANCE).

5) - QUESTIONS DIVERSES

Personnel de CAPRI-IA

Monsieur Pascal BOUÉ informe le Conseil d'Administration du départ de Véronique DEMONTOUX, comptable, depuis le 4 avril dernier. Son remplacement a été effectué par le recrutement de Béatrice BEAUFRETON, en contrat à durée indéterminée. Madame BEAUFRETON a exercé six années dans un cabinet comptable et a pris ses fonctions au sein de l'entreprise depuis le 7 avril.

Provisions pour gros travaux

Le Président François PERRIN rappelle que CAPRI-IA a provisionné une somme de 34 000 Euros pour la rénovation de la toiture du bâtiment du Centre d'élevage loué à la CEIA de la Vienne. Parmi les priorités à gérer, le Président suggère que cette provision puisse être orientée vers des investissements nécessaires au développement du schéma de sélection.

FP.

Il rappelle que l'activité insémination progresse depuis deux années consécutives et que la taille de nos séries de testage doit suivre cette évolution pour maintenir notre intensité de sélection. Sur ce, il suggère l'aménagement de la Station d'élevage en augmentant sa capacité d'accueil de 20 à 30 cases et d'adapter en conséquence les volumes de stockage de fourrages nécessaires à cette augmentation d'effectifs..

Le Conseil d'Administration donne un avis favorable à cette proposition qui doit être discutée avec les dirigeants de la CEIA de la Vienne.

Enfin, un point a été fait sur les thèmes suivants :

- Etudes du Groupe Reproduction Caprine : priorité accordée à l'IA sur chevrettes avec traitement photopériodique, groupe de travail sur le thème retenu par la Section Caprine de l'UNCEIA (méthodologie d'analyse de la fertilité, mode de reproduction et des objectifs de production, photopériodisme), Etude d'observation sur les antibiotiques (OROSPRAY).
- La journée nationale des inséminateurs caprins : elle s'est tenue le 4 avril. Participation nombreuse (60 personnes). Apports théoriques et ateliers sur le photopériodisme.

La date du prochain Conseil d'Administration a été fixée au 18 juin 2003 à 15 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président François PERRIN lève la séance à 17 h 00.

Le Secrétaire de Séance,

P. BOUÉ

Le Président,

F. PERRIN